

BOIS ET FOREST : SIGNIFIANTS, SIGNIFIÉS ET VALEURS SYMBOLIQUES CHEZ LES ANIMAUX DU “ROMAN DE RENART”

Corinne ZEMMOUR*

Résumé

Le but de notre article est de démontrer que le Roman de Renart fait oeuvre de modernité en nous offrant un enseignement d'ordre anthropologique : une incitation à accepter notre part animale, censurée par des idéaux dangereux de pureté, afin de retrouver notre équilibre et notre âme véritable. Oniriquement maîtresse d'un monde zoocentriste parce que domestiquer les animaux est aussi illusoire que domestiquer la flore - tous deux métaphores de notre être profond et indomptable -, la faune nous transmet ce message par le biais du mot *bois*. Marginalisant un trop aristocratique *forest* pour prendre d'inédites significations sémantiques puis symboliques, triviales, certes, mais au moins spontanées, ce terme illustre une authenticité que, comme les animaux, nous gagnerions à respecter.

Summary

Wood and forest: signifiers, signifieds and symbolical meanings, among the animals of the “Roman de Renart”.

The aim of our article is to demonstrate the modernity of the medieval novel “Roman de Renart”. By offering an anthropological lesson, this work invites us to refine our true soul and balance through the accepting of our animal dimension, usually repressed by dangerous ideals of purity. This message is conveyed to us through the nuanced use of the word “wood” by the wildlife, masters of a dreamlike, zoocentric world where the domestication of animals is as illusory and foreign as that of plants, two metaphors for our deep and untamable being. In partly abandoning the aristocratic sense of the word “forest” to adopt new meanings, both semantic and symbolic, subtle yet spontaneous, “wood” suggests an authenticity that we, like the animals, would stand to gain in respecting.

Mots clés

Anthropocentrisme, Anthropologie, Domestication, Faune, Flore, Zoocentrisme.

Key Words

Anthropocentrism, Anthropology, Domestication, Fauna, Flora, Zoocentrism.

Il semblera surprenant de solliciter le *Roman de Renart* pour une illustration d'ordre anthropologique. Mais cette oeuvre nous offre plus qu'une parodie des genres nobles du temps. Aussi le titre de notre article n'a-t-il rien de fortuit. Celui-ci révèle que s'y inversent les données d'une croyance ancestrale faisant de l'homme le centre de l'univers car le seul capable d'en déchiffrer les **significations** - ce sera le domaine de la linguistique - et les **symboles** - ce sera le domaine de l'interprétation. Or le *Roman de Renart* dénonce justement une telle conception cosmique comme fallacieuse. Dans cette perspective, les bêtes embrassent oniriquement le monde dans son intégralité tout en se libérant du joug humain et font plus encore, comme nous le constaterons. Parallèlement, les auteurs imputent aux animaux les

seuls propos qu'ils consentent à leur accorder, veillant à se glisser dans leur peau afin d'analyser et de traduire ce qu'ils sont susceptibles de voir. C'est pourquoi l'observatoire du *Roman de Renart* est dorénavant **bois** et non plus **forest**, le mot **bois** étant porteur de sens et de symboles perdus. Un bois dont toutes les caractéristiques - luxuriance florale, inextricabilité, obscurité - et toutes les implications - repli lâche par rapport à l'exaltation, arthurienne, du courage, trivialité, satisfaction brutale d'instincts les plus viscéraux -, se transmettent aux composantes d'un paysage soustrait à d'étouffants clichés. C'est que, dans le *Roman de Renart*, le cadre géographique consacre le déclin d'idéaux arthuriens dangereux. Aussi l'univers est-il remodelé en deux sphères antagonistes. Cette configuration

* Docteur de l'Université de Paris IV, 27, avenue Gabriel Péri, 95500 Gonesse, France.

territoriale accorde une suprématie inattendue au règne animal : elle inclut les lieux humains dans les territoires fauves, ou situe les premiers à l'intersection, voire à la frontière, des autres (Zemmour, 1995). Dès lors, les plaines, champs et prés qui, d'habitude, réjouissent les mentalités arthuriennes par leur horizontalité sécurisante car dépouillée, vont dessiner un axe périlleux pour la faune. Dans le même temps, naîtra un axe dit salvateur. Plus dense, celui-ci est caractérisé par une verticalité plongeante, avec les vallées ; une verticalité surgie, avec les monts et les arbres ; une horizontalité profonde et essentielle, avec les contrées feuillues. Celles-ci sont synonymiques de bois et non pas de forest, la forêt ne pouvant être, comme nous le démontrerons lexicologiquement et symboliquement, le théâtre d'une vision plus saine d'un univers où triomphe une faune élue, dispensatrice d'un enseignement de poids. C'est ainsi qu'à l'inverse de forest, bois est très souvent employé. Dans l'édition de Mario Roques que nous suivons, bois centralise ainsi 77 occurrences, tandis que forest se produit à 18 occasions. Pourtant, ce mot jouit d'une honnête fortune dans les textes arthuriens. Si, en effet, notre oeuvre propose 18 exemples de ce nom pour 18874 vers, volume considérable, *Erec et Enide* en contient jusqu'à 23 pour seulement 6878 vers (Chrétien de Troye, 1983). Bois sera donc prioritaire, au cours des deux examens annoncés.

Premier volet. Étude sémantique

Dans l'immédiat, nous écouterons Georges Matoré (1985 : 256) pour qui "une étendue de terrain planté d'arbres s'appelle, suivant sa superficie, forest, gaud, bois, bosquet, boschage, breuil". Puis nous apprendrons que, "dans l'économie, la forest joue un rôle important (...). Elle a toujours permis au noble de chacier, au manant de braconer (...), à tous de disposer de bois, aussi bien pour la *chaufe* 'bois de chauffage' que pour la construction"; enfin la forest est terre de 'pasture' (Matoré, 1985 : 168). L'historien J. Heers (1975 : 11) nous fera observer, lui, que les paysans allaient dans les taillis, les hautes futaies, chercher du bois mort pour fabriquer palissades et ustensiles divers. Nous laisserons le dernier mot à G. Matoré (1985 : 168) : "Forest est le terme le plus général, mais souvent bois, gaut et gaudine sont synonymes de forest". C'est la définition que nous mettrons à l'épreuve du *Roman de Renart*.

Bois : recensement de traits définitoires, pour un éclairage comparatif du mot forest

Dans cette intention, nous confronterons bois à plain ou plaine, son antonyme direct, et recourrons au principe des oppositions.

C'est ainsi que, dans un premier temps, le bois se signalera, comme la plaine, par son aspect horizontal, dans cet exemple où son substantif entre en corrélation avec *fou* ou hêtre :

"ou bois se sont arriere mis./sor l'erbe *gitent* le bacon". (vv 5440-41). //

"Anuit mes le laisons *pandant*/a cest *fol* que veez si grant". (vv 5449-50).

[S'étant mis aux confins du bois./ils jettent sur l'herbe le lard salé.//Pour l'instant, laissons le pendre, cette nuit, à ce hêtre, aussi haut que vous le voyez].

Tandis que "gitent" (jettent) et "sor" (sur), légitimement nos dires, "pandant" (pendre) confirme l'existence d'une éminence verticale placée à l'intersection de notre site. A partir de là, les horizontalités du plain et du bois affichent avec netteté leur antagonisme.

Trois types de séquences l'explicitent.

- Bois s'associe à un adjectif qualificatif significatif.

"et Isengrin de l'autre part vint au bacon, si l'encharja au bois *parfont* l'en traina". (vv 15300-02).

[et Isengrin, d'autre part, se dirigea vers le jambon./puis le chargea sur son dos/et le traina dans le bois profond].

- Bois s'associe à des termes dénotant des éléments floraux significatifs.

"el a entor le cul plus fronces qu'en. III. arpanz de bois n'a *ronces*". (vv 14619-20).

[elle (= Hersent) a plus de rides autour du cul./qu'il n'y a de ronces en trois arpents de bois].

"Chantecler grata les *racines* et Isangrin, as forz *eschines* et as *espaules* qu'il ot forz, en a gité les *çoiches* hors". (vv 13467-70)//
"Quant il orent par lor pechié/le bois *deront* et *despecié*". (vv 13481-82).

[Chantecler gratta les racines/et Isengrin, à l'échine robuste/et aux épaules puissantes./jeta les souches hors du bois.// Quand ils (les mêmes, avec en plus Renart et le cerf BricheMER) eurent, par leur entreprise sacrilège, mutilé et saccagé le bois...].

"Le bacon a ou bois repu/de l'erbe et des *rains foilluz*". (vv 15325-26).

[Isengrin dissimula le jambon dans le bois./grâce à l'herbe et aux branches feuillues].

“ou bois se sont arriere misla cest *fol* que veez si grant”. (vv 5440-5450).

[S'étant mis aux confins du bois/à ce hêtre aussi haut que vous le voyez].

“q'enz el bois le feisse prandre et a un *chaine* mout haut pandre”. (vv 11411-12).

[... que je l'aurais fait prendre dans le bois/et pendre à un très haut chêne].

• Bois s'associe à des verbes significatifs, eux-mêmes relayés par des prépositions choisies.

“*El* bois en une espesse lande/*entra* por quere sa viande”. (vv 9609-10).

[Franchissant une lande impénétrable./il entra dans le bois pour chercher sa subsistance].

“*En* un grant bois en sont *entré*”. (v 9061).

[Ils entrent en un grand bois].

“après *entra* *en* un grant bois”. (v 14327).

[Il entra après en un grand bois].

“*ou* bois se met en une sante”. (v 2653).

[Il emprunte une sente du bois].

“le bacon *a* ou bois *repu*”. (v 15325).

[Il dissimula le jambon dans le bois].

Après examen de ces extraits, l'on constatera que bois développe deux notions dominantes : celle de **profondeur**, dont témoignent surtout “soi metre” et “entrer” associés à leurs prépositions, comme l'épithète “parfont” (profond) ; la notion d'**épaisseur**, dont témoignent en priorité “foilluz” (feuillues), les verbes “repondre” (dissimuler), “deronpre” et “despecier” (mutiler et saccager). Pour leur part, les autres substantifs soulignés affinent le sémantisme du mot étudié, dont l'acception initiale sera celle de **terrain planté d'arbres**, envahi de cette **flore luxuriante et inextricable** que nous suggère le terme “ronces”.

Par la suite, bien sûr, bois dénote métonymiquement le **tronc de l'arbre**, la matière ligneuse :

“Et li vilains le bois coupoient/por faire *batons* et *maques*”. (vv 7200-01).

[Les paysans coupaient le bois./pour faire des bâtons et des massues].

Tels sont les traits élémentaires du nom, mais ils concerneront également forest jusqu'à un certain point.

De bois à forest

Ce substantif s'applique, lui aussi, à un **espace plat**. C'est net dans ce passage où il s'unit à *pin*.

“en la forez, desoz un *pin*,
trouva dormant.I. pelerin ;
cist pelerins qui la *gisoit*...”. (vv 18401-03).

[Dans la forêt, sous un pin./il (= Renart) rencontra un pèlerin endormi ;/ce pèlerin qui était étendu là...].

A l'égal du bois, la forêt appartient à une horizontalité **profonde**. Sa densité et sa végétation sont similaires. Ces exemples le prouvent :

“après les chiens par la foroiz.
N'a or pas talant que s'arest
ainz cort a gairison et tost
An un crues de *chesne* est repos”. (vv 9689-92).

[... derrière les chiens, à travers la forêt./Renart n'a pas, en l'occurrence, envie de s'arrêter ;/au contraire, il court se mettre à l'abri, et vite./Il se réfugie dans un creux de chêne].

“L'endemain Lietart espia/que dedanz la forest estoit”. (vv 11198-99).

[Le lendemain il épia Liétard./étant au coeur de la forêt].

“de la lande *en* une forest/*entra*...”. (vv 18399-400).

[De la lande, il (= Renart) entra dans une forêt].

Moyennant quoi, la parenté de nos deux sites sera patente, à ceci près que c'est forest qui servira de variante à bois⁽¹⁾. Et forest pâtit de manques multiples : il ignore l'acception métonymique de son concurrent, et connaît d'autres failles, cette fois dans le système de caractérisation dont il est l'objet. Comparé à la forêt, le bois renardien est, ainsi, illimité. Trois séries d'exemples en rendent compte.

• Bois s'associe à un adjectif significatif. (cf aussi vv 9061, 9703, 9274-75, 964-65).

“fuiet s'en va par un vaucel ;/après entra en un grant bos”. (vv 14356-57).

[Prenant la fuite, il s'en alla par un vallon/et entra après dans un grand bois].

• Bois s'associe au mot *oraille* ou *lisière*.

“Lors se remest en l'anbleure/fors dou bois et vint en l'*oraille*”. (vv 3302-03).

⁽¹⁾ A titre d'information, on relève huit cas d'alternance entre les deux mots au fil du *Roman*, or sept concernent la seule branche X. Ce phénomène prouve que ces échanges, trop localisés, ne peuvent avoir une grande portée.

[Il (= le goupil) se remit à galoper hors du bois,/et arriva à la lisière].

• **Bois** s'associe à d'autres indices.

"Li forestiers venoit dou **bois**./*XVIII*. estoient en la rote". (vv 7534-35).

[Les gardes-forestiers venaient du bois./Il y en avait quatorze dans le sentier].

"ou **bois** se sont *arriere* mis". (v 5440).

[S'étant mis aux confins du bois].

Ainsi l'épithète "grant" s'unit-elle cinq fois à **bois**, tandis que l'adverbe "arriere" suppose l'existence d'un sous-bois et l'allusion aux quatorze gardes, un quadrillage facilitant la surveillance d'une vaste surface arborée. Dans ces conditions et d'après le vers 3303, Renart parcourt une distance assez considérable avant de quitter le bois. Or dans l'oeuvre, **forest** fuit tout commerce avec "grant" et ses synonymes car, dans le *Renart*, le règne arthurien de **forest** n'a plus lieu d'être, même si l'on continue d'envisager, par commodité, la symbolique des contrées couvertes à travers ce nom. C'est ainsi que, "dans la mentalité commune du Moyen Age, la forêt est le siège de redoutables puissances, les normes humaines y sont bouleversées" (Chénierie, 1986 : 150). En effet, "au-delà du monde profane, loin de la société courtoise, l'espace des errances et des aventures baigne (...) dans un décor naturel auquel le roman arthurien prête un caractère 'sacré', c'est-à-dire, dans ce sens au moins, surhumain, donc redoutable et fascinant" (Ibid). Du même coup, "la forêt correspond à la représentation qui hante les tréfonds de la psyché humaine. Aux adjectifs qui évoquent une immensité horizontale, d'autres ajoutent le mystère inquiétant de la profondeur ; la taille de ses arbres séculaires, l'épaisseur de son feuillage, la barrière de ses broussailles la font *haute, profonde, espesse, antieue, obscure, ramue, foillue, noire, espineuse, anieuse* (angoissante). Le commun des hommes n'est pas porté à y habiter : ils s'y sentent étrangers, menacés ; aussi est-elle dite encore *soutainne* (secrète), *soltive* (écartée), *enemie* (ennemie), *estrayne* (étrangère)" (Ibid)⁽²⁾. Le chevalier y puise, certes, "de quoi mener sa prouesse jusqu'aux plus nobles réalisations de la vie guerrière" (Ibid). Mais c'est ascétiquement qu'il se plie aux exigences d'un tel idéal car il reste agité du "double mouvement d'attrait et de répulsion que suscite au coeur de l'homme la 'forêt interdite'" (Ibid). Quoi qu'il fasse, "la peur diffuse, que le héros brave ou ignore, prend son sens dès son entrée dans l'espace inhumain" (Ibid : 152).

Second volet. Du sens au symbole Formes spatiales et significations

Mais parce qu'un transfert de valeurs s'opère, des territoires arthuriens cultivés aux zones abritées renardiennes, la faune se forge une conception neuve des milieux boisés. C'est que, sacralisé, le bois est "un centre de vie, une réserve de fraîcheur, d'eau et de chaleur associées, comme une sorte de matrice" (Chevalier et Gheerbrant, 1982 : 134-35). Nos animaux le savent d'instinct. Aussi Renart a-t-il toutes les chances de régénérer ses forces vitales en traversant un bois, la lassitude gagnant les chiens lancés à ses trousses :

"Li chien ont lor cors engreingnié,
si commencerent a glatir ;
einz Renart ne s'osa tapir
tant qu'il ot tout le **bois** passé.
Illuec furent li chien *lassé*,
recreant sont torné *arriere*". (vv 4780-84).

[Les chiens accélérèrent leur course,/et commencèrent à glapir ;/mais Renart n'osa pas se cacher avant d'avoir entièrement franchi le bois./Là, épuisés, défaits, les chiens retournèrent sur leurs pas].

Au reste, deux preuves viendront légitimer nos assertions. D'abord au sujet de **bois** :

"ainçois le greveré par tans
se consievre le puis as chans
ou au **bois** por son mal eur
ou je serai plus *aseur*". (vv 9371-74).
"li vilains a l'ostel an vet
et Renart vers le **bois** se trait
que il amoit plus que le plain". (vv 9889-91).

[Mais je lui nuirai toujours,/si je peux l'attraper aux champs/ou, pour son malheur,/dans le bois où je serai plus en sécurité./Le paysan s'en va chez lui,/et Renart de se diriger vers le bois/qu'il aimait plus que la plaine].

Ensuite au sujet de **forest** :

"si s'en fuit en une **foret**,
ce est li leus *qui plus li plaist*
et ou il a mains de paor.
Or est a aise et a seur,/se ne fust la faim qui li grieve". (vv 16159-63).

[Aussi s'enfuit-il dans une forêt ;/c'est le lieu qui lui plaît le plus,/et où il a le moins peur./Il serait donc soulagé et rassuré, n'était là faim qui le tourmente].

Si les vers 16162-63 reprennent les vers 9371-74, les vers 16159-61 et 9889-91 se font écho : s'il se maintient encore dans notre texte, **forest** se leste donc de connotations renardiennes en subissant l'attraction de **bois**. Aussi les

⁽²⁾ Voy **Ibid**. C'est nous qui traduisons.

propositions relatives et la comparative d'inégalité du vers 9891 font-elles obstacle à toute éventuelle dépréciation de nos sites. Dans le *Roman de Renart*, le surhumain est manifestement la juste mesure de l'animalité. De fait, la fermeture sécurise le seul homme, occupé à façonner et défricher l'espace de crainte qu'il ne l'engloutisse dans son immensité originelle inopinément résurgente. A ce titre, forest provient du latin *forestis*, formé lui-même sur l'adverbe *foris*, à l'extérieur de et donc en prise directe, ici, sur des étendues non maîtrisées et génératrices d'angoisse. Or quand, de nos jours, nous consentons à partir camper dans des zones obscures, nous ne le faisons que suréquipés des produits de notre civilisation et surtout, en groupe. C'est là une manière de refouler notre peur, en cherchant à introduire un peu d'ordre culturel, dans un désordre naturel.

Émergence d'un vecteur bipolaire, ou l'entrée en jeu des notions de mouvance et de paralysie (Tab. I)

Nous ne nous étonnerons donc pas que bois et forest rassemblent autour d'eux des mots antithétiques, révélant leurs signifiés comme terres d'asile pour la faune, mais foyers d'hostilité envers tout intrus.

Nul étonnement, non plus, à ce que le bois et la forêt aient en commun plusieurs statuts fonctionnels, comme, sur la foi de nos dépouillements à caractère symbolique, nous avons été amenée à le constater.

A titre d'information, nous mentionnerons que bois s'inscrit dans 30 types de situation dont 27 mettent en cause une dynamique nommée "mouvance-vie" dans la mesure où l'existence, la liberté de mouvement des bêtes et leurs valeurs, inavouables et triviales selon les règles de la chevalerie arthurienne, sont préservées. Dans le même temps, forest n'intervient que dans 11 cas similaires sur un total de 12. Bois figure aussi dans 11 rubriques, qui cette fois impliquent le déclenchement d'une dynamique nommée "paralysie-mort" dans la mesure où la vie des hommes - plus rarement celle de certains animaux devenus opposants - et leurs idéaux, se trouvent menacés. Dans le même temps, on ne choisit forest que dans la peinture de quatre de ces circons-

tances. Phénomène plus remarquable encore, le bois et la forêt sécrètent en simultanée, l'un à neuf occasions et l'autre dans quatre, des ondes mortelles pour telle victime et une sève salvatrice pour son vainqueur. Dans cette conjoncture, l'on comprend que, si des bêtes sauvages s'arrêtent dans des contrées feuillues, elles n'y deviennent pas obligatoirement vulnérables. C'est que leur immobilité, non génératrice d'un engourdissement qui serait mortel pour l'être humain et ses alliés canidés, leur laisse le temps d'aiguiser leur ouïe au détriment de leurs adversaires. A titre d'exemple, nous écouterons attentivement l'ours Brun :

"ainçois le [= un vilain de la branche X, Liétard]
greveré toz tans
se consievre le puis as chans
ou en bois por son mal eur
ou je serai plus aseur". (vv 9371-74)//
"Tel cop li donrai de ma pate,
que je ai fort et charnue et plate,
en col, en piz et an la face,
que je l'abatrai en la place". (vv 9377-80).

[Mais je lui nuirai toujours./si je peux l'attraper aux champs/ou dans le bois, pour son malheur./Je lui donnerai un coup de ma patte./que j'ai puissante, charnue et plate./au cou, dans la poitrine et à la face./si violent, que je l'abattraï sur place].

Puis nous ferons observer que l'ours introduit, en les transférant intentionnellement au monde boisé et à l'encontre du paysan, des notions négatives inhérentes au paysage de l'horizontalité unie.

C'est pourquoi il s' imagine vainqueur d'un duel disputé au coeur du bois. Néanmoins et selon la leçon de certaines séquences, dont les vers 7200-01 et 11360-61, des paysans vont bûcheronner ou ramasser des brindilles mortes dans les sites abrités, à moins que, d'après les vers 11326-27 notamment, ils ne s'y approvisionnent en ressources alimentaires.

"et li vilain le bois coupoient/por faire batons et maçues". (vv 7200-01).

Tableau 1

Dynamique mouvance	Dynamique paralysie
Tendre vers Soi traire [se traîner].	Ester Manoir [demeurer] Ester [rester] Avoir impersonnel.
Venir Aler S'en fuir Soi fichier	Abatre Faire pendre Grever
[s'enfoncer] Entrer Estrel Repondre	[tourmenter] Repondre [dissimuler]
[dissimuler] Espier Attendre Estre	un objet pris à l'homme Soi
aseur [être en sécurité].	dementer[se lamenter], plorer.

[Les paysans coupaient le bois/pour faire des bâtons et des massues].

“Lietart une pesant maque/tenoit que ou bois ot coillie”. (vv 11360-61).

[Liétard tenait une pesante massue,/qu’il avait ramassée dans le bois].

“... se au conte aloit conter/qu’el bois a sa venaison prisse”. (vv 11326-27).

[... s’il allait raconter au comte/que j’(= Liétard) ai pris sa venaison dans le bois].

Toutefois ils se comportent illicitement, ce dont le verbe “ambler” ou dérober témoigne :

“li quens mout volentiers destruit celui qui chace sanz conduit an bois, et sa venoison amble”. (vv 11221-23).

[Le comte anéantit très volontiers/celui qui chasse sans autorisation dans le bois./et vole sa venaison].

D’ailleurs outre ce passage, déjà très explicite, deux extraits confirmeront que l’on ne bafoue pas impunément les lois :

“li randrai, dit un Liétard devant dix poussins à Renart, orandroit li dis, an la foroiz ou il m’atant, il ne nous coutera ja tant, con il nos porroit plus coster, se au conte aloit conter qu’el bois a sa venoison prisse ; tantost sera de moi justisse”. (vv 11322-28).

[Je vais lui rendre les dix maintenant./dans la forêt où il m’attend /il ne nous en coûtera jamais autant - le paysan parle pour lui et sa femme -/qu’il pourrait nous en coûter./s’il (= Renart) allait raconter au comte/que j’ai pris sa venaison dans le bois :/je serais vite jugé].

“S’est en ceste forez venue qui est au conte toute quite, et a tote gent contredite fors seul au conte et a sa gent : s’en i trovoit autre chaçant li quens le feroit tantost prandre, que ja ne l’en porroit desfandre avoir, proiere ne proesce force d’amis ne gentillesce”. (vv 9980-88).

[Sa suite est arrivée dans cette forêt/qui appartient entièrement au comte/et est interdite à toute personne./à l’exception du seul comte et de son entourage :/si on y trouvait quelqu’un d’autre occupé à chasser./le comte le ferait aussitôt pendre./si bien que ni son bien, ni la prière, ni ses exploits./ni l’influence de ses amis, ni sa noblesse./ne pourraient le protéger de ce châtement].

Voilà qui ne surprendra guère, puisque “si la forêt arthurienne, dans la perspective de la chevalerie errante, est essentiellement aristocratique, c’est pour être réservée” (Chênerie, 1986 : 149). Notre comte, Tibaut en l’occurrence, sillonne justement ce domaine. Et le signifiant forest est, pour sa part, sollicité une fois pour dépeindre ce type de divertissement. Pourtant, dans ce genre de circonstance, l’avantage de la fréquence revient au vocable concurrent (vv 9072, 16208-09, 1564-66, 12772, 5499). En 9980-88, il est aussi question d’une partie de chasse. De fait, forest s’inscrit bel et bien dans cette variété de contexte (comme aux vers 15504-05 et 13553). Seulement bois, employé là neuf fois, l’y écrase de nouveau de sa suprématie. Accentuant encore la fragilité du réceptable forest, l’existence de Tibaut est très aléatoire, car nous ne le voyons agir à aucun moment. Si Renart brandit la menace de représailles comtales contre son rival, c’est surtout pour l’effrayer, tant il est vrai que les paysans auront toujours obligation d’avouer leurs délits. Mais c’est à la faune, lancée dans une originale reconquête spatiale, qu’ils devront rendre des comptes. Or l’animalité appose sur les bois une griffe d’autant plus autoritaire, qu’une conception dualisée mais renardienne de l’univers, lui attribue ancestralement les zones dites sécurisantes, pour laisser aux bêtes coupables de domestication, les dangereuses contrées d’une horizontalité unie ! D’où cette séquence :

“Toutes les foiz c’Adens feri en la mer, que bestes en issi, cele beste si retenoient quel que el ert, si l’aprisoient ; celes que Eve en fist issir ne pot il onques retenir : si tost con de la mer issoient, après le leu au bois aloient”. (vv 3817-24).

[Toutes les fois qu’Adam frappait dans la mer/et qu’une bête en sortait./ils retenaient alors celle-ci./quelle qu’elle fût, et l’apprivoisaient :/celles qu’Eve fit sortir des flots./ils ne purent jamais les retenir :/dès qu’elles sortaient de la mer./elles suivaient le loup dans le bois].

De son côté, la forêt de notre texte n’est plus la Brocéliande légendaire :

“Isangrin a tant s’en repere/en la forez de Gainelande”. (vv 6842-43).

[A ce moment, Isengrin s’en retourne/dans la forêt de Gainelande].

C’est que les fauves revendiquent imprescriptiblement comme leurs tous les pays couverts, et s’y répandent en nombre :

“En un grant bois en sont entré
ou il troverent *a planté*
de cers, de biches et de dains”. (vv 9061-63).

[Ils entrèrent dans un grand bois/où ils trouvèrent
quantité de cerfs,/de biches et de daims].

“Tost se vendroient ci enbastre
ci dessus nos. III. *leus* ou. IIII.
dont il a *assez* en cest bois”. (vv 9077-79).

[Trois ou quatre loups,/dont il y a quantité dans ce
bois,/auraient tôt fait de venir ici,/s’abattre sur nous].

Les hommes, on le voit, n’auraient jamais dû nier
l’éventuelle rébellion des zones abritées. L’on raconte à ce
sujet qu’en Ille-et-Vilaine, la forêt de Haute-Sève a si bien
envahi le terrain de campagnes abondamment cultivées,
que des chênes séculaires s’y dressent maintenant (Sébillot,
1980 : 28). C’est pourquoi le seul terme bois, et la nuance
n’est pas exagérée, se fera l’emblème d’une faune indis-
ciplinée. Après tout, le mot *wild* ou “sauvage” dans les
langues anglo-saxonnes, et le mot *wald* ou “gaut”, c’est-à-
dire “bois” en français via les langues germaniques, se
superposent étymologiquement !

“mais la faim qu’il [= le goupil] avoit es danz
qui enchace le leu dou bois
le fait partir outre son pois”. (vv 15526-28).

[Mais la faim qu’il avait dans les dents,/cette faim qui chas-
se le loup du bois,/le fait partir contre son gré].

Dès lors, le bois prodiguera de multiples marques de
fidélité à ses hôtes. De la sorte et même s’ils quittent ce
havre de paix, certains d’entre eux, en respectant d’élémen-
taires règles de prudence, resteront nimbés d’une aura tuté-
laire face à des ennemis types. Alors s’enclenchera une
dynamique de **paralysie-mort**, dont Renart saura profiter.
Ayant attendu que se dissipe tout danger, le carnassier
déserte ainsi un bois où un arbre veille sur lui :

“vis li est aler s’en puet bien
qant il n’ot nul abai de chien.
Del bois ist, a l’essart vint droit
la ou li vilain *ester* voit
qui se dementoit en plorant”. (vv 9703-07).

[Il lui semble qu’il peut bien s’en aller,/n’entendant nul
aboïement de chien./Il sort du bois, va droit au terrain en
friche ;/là, il voit le paysan qui se tient debout,/en pleurs et
se lamentant].

Toutes les conditions favorables étant réunies, le végé-
tal continue de prodiguer un appui réconfortant et pétrifie
Liétard : “ester” traduit une immobilité qui le sidère littéra-
lement. Le bois, par ailleurs, pourra même enfermer des
hommes dans l’enchevêtrement de sa flore. Hors de cette

considération, qu’un anachorète vive aux confins d’une
zone feuillue serait assez banal :

“mais je vos prie por Dieu et quier
que vos m’ensaigniez un mostier
ou je puisse *prestre* trover,
qar en fin me voil confesser’.
Dist li vilains : ‘Ca en ce bois
en a un, vien i : je i vois’”. (vv 8871-76).//
“Tant ont erré (...)/qu’il sont venu a l’*ermitage*”.
(vv 9979-80).

[“Mais je vous prie et vous demande, au nom de Dieu,/de
m’indiquer un monastère/où je (= Renart) pourrais trouver
un prêtre,/car, à la fin, je veux me confesser”./Le paysan
répondit : “Là, dans ce bois,/il y en a un ;/vas-y : je m’y
rends”./ Ils ont voyagé/jusqu’au moment où ils sont arrivés
à l’ermitage].

Mais cette donnée acquiert un singulier retentissement,
quand on se demande si le prêtre décide, réellement, de son
sort. C’est que le personnage est, en fait, assigné là à rési-
dence, soumis aux dures lois d’une séquestration ressem-
blant à une inclusion topographique. En parallèle et référés
à la propriété d’un paysan, ces deux vers seront d’une
même teneur :

“La vile si *ert* en un bois”. (v 4069).//
“*manoit* mout pres dou plaisaiz”. (v 4074).

[La ferme était bel et bien dans un bois. // Il (= le paysan
Coutent des Noues) demeurerait très près de l’enclos (entou-
rant cette même ferme)].

C’est que les deux verbes d’état “manoir” et “estre” se
complètent, dans la mesure où, proie potentielle d’une
faune agressive, l’agriculteur est menacé. Aussi les
demeures anthropomorphes s’exposeront-elles aux mêmes
périls que leurs occupants, subissant parfois des supplices
terribles dont les vers 11208-09 et 11410-12 nous feront
imaginer la cruauté :

“Certes je te ferai ja *prendre*/au plus haut *chene* de
cest bois”.///
“j’avoie si la chose anquise
q’enz el bois le feisse prendre
et a un *chaine* mout haut *pandre*”.

[Assurément, je te ferai bientôt prendre/au plus haut chêne
de ce bois. // J’avais si bien entrepris l’affaire./que je
l’aurais fait prendre dans le bois./et prendre à un très haut
chêne].

Parce que Liétard l’a dupé, le goupil songe à le captu-
rer par pendaison. En 11208-09, le paysan se voit alors
infliger le châtement réservé à ceux qui s’évertuent à nier
l’existence des zones couvertes salvatrices, que Renart

rétablit dans leur souveraineté. A ce titre, “plusieurs légendes (...) racontent que la destruction de certains arbres vénérés porte malheur”, en ce sens que “ceux qui avaient osé y toucher furent punis” (Sébillot, 1985 : 87). Sur ce plan-là, notre texte se montre très fidèle à Lucain : dans sa *Pharsale*, l’auteur latin rapportait déjà que, craignant de voir leur hache, accusatrice, revenir blesser les coupables, ni les Gaulois, ni les Romains n’osaient entailler des arbres. Voilà qui nous reconduit à Liétard, en nous incitant à glisser une allusion à la fable intitulée *La Forêt et le Bûcheron* :

“Un bûcheron venait de perdre ou d’égarer
Le bois dont il avait emmanché sa cognée.
Cette perte ne put si tôt se réparer
Que la forêt n’en fût quelques temps épargnée.
L’homme enfin la prie humblement
De lui laisser tout doucement
Emporter une unique branche
Afin de faire un autre manche (...).
L’innocente forêt lui fournit d’autres armes.
Elle en eut le regret.
Il emmanche son fer.
Le misérable ne s’en sert
Qu’à dépouiller sa bienfaitrice
De ses principaux ornements” (La Fontaine, 1976 : 493).

Chez La Fontaine comme dans le *Roman de Renart*, ce sont l’ingratitude et l’abus de pouvoir que l’on dénonce. C’est pourquoi, prompt à mettre en pratique les conseils d’Hermeline sa compagne et misant sur les artifices sortilèges du bois, le goupil envisagera de confisquer sa charrue à Liétard :

“S’an poi vos en volez pener,
la charue en poroiz mener,
depecier et ou bois *repondre*.
Le vilain porroiz si confondre...” (vv 10739-42).

[Si vous vouliez vous en donner un peu la peine,/vous pourriez lui emporter sa charrue./la mettre en pièces et la dissimuler dans le bois./De cette manière, vous pourriez neutraliser le paysan...].

C’est assez dire que certains motifs, semblables à ceux que le travail du bois évoque, ne parviennent pas à “effacer l’image de l’arbre vivant” car, “dans ses fibres, le bois garde toujours le souvenir de sa vigueur verticale, et l’on ne lutte pas sans habileté contre le sens du bois, contre ses fibres” (Bachelard, 1987 : 234). Nous constaterons donc, sans étonnement, que le bois absorbe aussi bien Coutent, l’anachorète, Liétard, que le représentant d’une condition sociale donnée ou sa charrue emblématique. De plus, des

habitations non moins représentatives se trouvent, nous le savons, emprisonnées dans cette zone. Enfin et *a priori*, la forêt est, selon ce passage, aussi peu recommandable :

“toute jor l’enjornee erriert
par la forez, *einz n’i troverent, reçoit ne vile ne maison*”. (vv 9065-67).

[Tout au long du jour,/ils voyagèrent à travers la forêt,/mais ils n’y trouvèrent ni refuge, ni ferme ni maison].

Mais la déconvenue du goupil, de Belin et de Bernart, trahit le peu d’envergure de la forêt dans ce genre de performance. Une forêt qui s’efface devant un bois capable de faire s’équivaloir deux procédés majeurs, dans cette redistribution territoriale dont le *Renart* nous offre le spectacle : le procédé de la séquestration en 4069, et celui de la contiguïté en 6427 :

“La vile si *ert en* un bois”. (v 4069).//
“*Lez* le bois avoit un manoir”. (v 6427).

[La ferme était bel et bien dans un bois.// Près du bois, il y avait un manoir (la même ferme)].

Pourtant, il semble que le bois abdique quelquefois, en dépit de son hostilité envers les hommes.

De ce point de vue, la branche VI nous soumet un cas *a priori* atypique car sans encourir le moindre risque, un paysan et sa femme y franchissent notre site :

“Qant vint au jor, levez se sont
et par le bois endui s’en vont”. (vv 5498-99).

[Au point du jour, ils se lèvent/et s’en vont tous deux à travers le bois].

Mais tout s’éclaire, sitôt questionné le contexte : le vilain a accepté de se prêter, avec l’ours Patou et le loup Isengrin, à un concours anti-aristocratique d’un goût foncièrement animal. Un “bacon” ou jambon, découvert par le roturier au début de l’histoire, constituera l’enjeu de la compétition et le trophée - parodie du Saint-Graal -, décerné à “qui graingnor (= le plus grand) cul porra montrer”. Pacifiquement admis, semblable impératif autorise l’être humain à intégrer le clan d’une faune favorablement disposée à son égard. Le vilain se sort finalement indemne d’une situation délicate au demeurant, parce qu’il aura su tirer le meilleur profit d’un enseignement animal. C’est pourquoi, loin de ruiner nos déductions, la branche VI en réaffirme-t-elle toute la pertinence. Pour autant, notre texte n’est pas exempt de paradoxes. Des bêtes sauvages, en effet, endurent parfois, en plein coeur des bois, les affres d’une immobilité non désirée.

Le travestissement

Dans la branche I, le goupil enferme justement Brun dans un chêne, censé abriter une réserve de miel. Pour son auditoire, le roi Noble, dans la branche VIII, relate ainsi l'épisode :

“li forestiers *venoit dou bois*.

XIII. estoient en la rote.

Qant virent l'ors, l'un l'autre boute”. (vv 7534-36).

[Les gardes-forestiers venaient du bois./Ils étaient quatorze dans le sentier./Voyant l'ours, ils se poussent mutuellement].

Mais à présent et selon la branche I, le chêne concerné s'intègre de manière flagrante au décor du bois :

“Lanfroï, qui le *bois* du defendre
un *chesne* a coumencié a fandre”. (vv 601-02).

[Lanfroï, qui devait couper du bois,/a commencé à fendre un chêne].

Or d'après le lion, les hommes qui fondent sur le quadrupède font irruption du sous-bois, non du bois lui-même. Toutefois, cette incongruité s'explique : à notre avis, la scène se déroule bien, au départ, dans un espace couvert. Mais subitement, celui-ci s'altère en surface découverte, néfaste pour Brun, la zone d'où surgissent ses ennemis correspondant à la portion de secteur arborée demeurée inviolée. Il faudra admettre, dès lors, que le panorama de l'axe salvateur puisse pivoter. Ces extraits nous en convaincront :

“ou *chaine* ou le fist enbastre
que charpantier *orent overt*
et laissié tout a desvoert”. (vv 7504-06).

[... au chêne où je le (= Brun) fis battre,/et que les bûche-rons avaient entaillé/et laissé tout ouvert].

“et li vilain le *bois coupient*”.

[Les paysans coupaient le bois].

Les verbes nous guident : en meurtrissant la matière ligneuse du bois, c'est la double perspective d'une horizontalité et d'une verticalité feuillues, indispensable à la faune sauvage, que les hommes abolissent. Aussi deux vers de la branche XIII indiquent-ils, au sujet de BricheMER le cerf, d'Isengrin et de Chantecler, occupés à défricher une vaste étendue pour l'ensemencer ensuite à la manière des paysans :

“Qant il orent par lor pechié/le *bois deront* et des-
pecié...”.

[Après avoir, par leur entreprise sacrilège,/mutilé et sacrifié le bois...].

Or une querelle éclatera car aucun de ces animaux ne respectera l'accord passé avec Renart, de partager la récolte de leur labourage commun. Nous tirerons donc cette leçon d'un tel épisode : jamais nos bêtes, et en particulier le cerf dont les bois sont le gage de son existence comme l'emblème des contrées couvertes, n'auraient dû agir ainsi puisque devenu antagoniste, le bois leur distille une animosité si inaccoutumée qu'elle jette la suspicion sur les idées de reconquête et d'émancipation. Néanmoins, ces notions ressortent renforcées, au contraire, de pareil exemple : l'animal se pose en effet là en maître plénipotentiaire d'un patrimoine originellement sien. De plus, Chantecler quitte son poulailler pour les bois et se joint aux défricheurs, renouant avec une vie occulte pour souligner tout ce qu'a de dérisoire et de présomptueux notre certitude d'assujettir le règne animal. Il prouve aussi combien, dans l'oeuvre, les thèmes d'un bois libéré et d'une domestication aléatoire sont indéfectibles. Or, préfigurant d'une certaine manière et du moins sur ce chapitre, les découvertes récentes de certains anthropologues, il nous incite à conclure.

Dans l'univers renardien, *bois* et *forest* s'emploient donc, tous deux, afin de dénommer des zones couvertes et peuplées d'une flore et d'une faune variées. Aussi développent-ils les idées d'obscurité et d'épaisseur feuillue. Par la suite, *bois* réfère au tronc de l'arbre. Mais *forest* ne convient pas dans cette acception-là. Contrairement à *bois*, ce mot n'évoque pas non plus l'image d'un territoire significativement étendu. Au bout du compte, *forest* perd son rang de mot générique au profit de son concurrent. C'est pourquoi le premier terme est destitué, dans les mentalités fictionnelles de nos animaux, au plan de la symbolique. De fait, *forest* ne saurait traduire les valeurs, nouvelles, que les bêtes indomptées prêtent aux secteurs couverts : celles-ci renversent trop radicalement les archétypes d'une idéologie courtoise. Aussi est-ce *bois*, mot neuf, qui se charge à présent d'illustrer les sentiments de réconfort et d'espoir que procurent à la faune des zones réputées abritées, car désormais réhabilitées. Il arrivera, certes, que l'horizontalité profonde se travestisse, brutalement, en horizontalité désolée. Néanmoins, le bois veille, et intervient efficacement. Mieux que la forêt, ce site neutralise, par contiguïté ou sur le mode de l'emprisonnement, des domaines négatifs, les emblèmes des statuts sociaux propres aux hommes, leur propre personne, à moins qu'il ne tue virtuellement leurs compagnons canidés. Dans ce genre de réaction, les prestations de la forêt se sont avérées fugitives ou hésitantes parce qu'après enquête, le mot *bois* est apparu comme la seule référence sémantique et symbolique à considérer. Or cette suprématie consacre la victoire d'un nom assez peu autorisé sur un autre conventionnel, ce qui rend nécessaires

des réflexions complémentaires. A creuser, en effet, la signification réelle des friches résurgentes et de la libre prolifération du règne fauve - notions qu'implique bois -, nous découvrons que les deux phénomènes expriment métaphoriquement notre plus profonde nature animale. Une origine se manifestant avec d'autant plus d'opiniâtreté, que nous nous efforçons, dangereusement, de la brider. Or resterait-il justement, dans notre univers concret, des traces de cette leçon qu'à travers bois, une fiction littéraire entend nous dispenser ? Peut-être bien, à y réfléchir de près. C'est que, de plus en plus, nos civilisations éprouvent comme un

besoin vital du sauvage, dans des domaines aussi divers que les cosmétiques, les vêtements, l'alimentation, et cherchent, semble-t-il, à corriger ainsi des règles existentielles qui privilégient trop les conventions, au détriment de l'être viscéral. Or, parce que le *Renart* décrète le sauvage authentique et indispensable à notre propre équilibre - comme l'a compris le paysan de la branche VI -, qu'il préfigure en cela les théories de Jung (1946), il nous lègue un message si résolument moderne que nous nous devons, vraiment, de le dévoiler ici.

Bibliographie

- BACHELARD G., 1987.- *L'Air et les Songes. Essai sur l'imagination en mouvement*. Paris : J. Corti.
- BURGAT F., 1993.- Réduire le sauvage. *Études Rurales*, 129-130 : 179-88
- CHÊNERIE M.-L., 1986.- *Le Chevalier errant dans les romans arthuriens en vers des XII^e et XIII^e siècles*. Genève : Droz.
- CHEVALIER J. et GHEERBRANT A., 1982.- *Dictionnaire des Symboles. Mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres*. Paris : R. Laffont/Jupiter.
- CHRÉTIEN DE TROYES, 1983.- *Erec et Enide*, Edition Mario Roques, CFMA n° 80. Paris : Champion.
- DELORT R., 1984.- *Les animaux ont une histoire*. Paris : Seuil.
- DIGARD J.-P., 1990.- *L'homme et les animaux domestiques. Anthropologie d'une passion*. Paris : Fayard.
- DURAND G., 1969.- *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*. Paris : Dunod.
- GAFFIOT F., 1983.- *Dictionnaire Latin-Français*, 37^e édition. Paris : Hachette.
- GERVET J., LIVET P. et TÊTE A., 1992.- *La représentation animale*, Collection Processus Discursifs. Nancy : PUN.
- GODEFROY F., 1982.- *Lexique de l'ancien français*, Publié par J. Bonnard et Am. Salmon. Paris : Champion.
- HEERS J., 1985.- *Le travail au Moyen-Âge*, Collection Que sais-je ? n° 1186. Paris : PUF.
- JUNG C. G., 1946.- *L'homme à la découverte de son âme ; Structure et fonctionnement de l'inconscient*, 2^e édition revue et augmentée [Préface et traduction de R. Cahen, Salabelle]. Genève.
- JUNG C. G., 1964.- *L'homme et ses symboles*. Paris.
- LA FONTAINE J. de, 1976.- *Fables*, Editions Radouant, 48^e édition. Paris : Hachette.
- L'uomo di fronte al mondo animale (VI-XIII^e) s.*, Colloque de Spolète, 1983.
- Roman de Renart*, M. Roques (éd.), CFMA n° 78, 79, 81, 85, 88, 90. Paris : Champion.
- MATORÉ G., 1985.- *Le vocabulaire et la société médiévale*. Paris : PUF.
- SÉBILLOT P., 1980.- *La terre et le monde souterrain*, Le Folklore de France. Paris : Imago.
- SÉBILLOT P., 1985.- *La Flore*, Le Folklore de France. Paris : Imago.
- ZEMMOUR C., 1995.- *Perception du monde par les animaux dans le "Roman de Renart". Etude sémantique : signifiants, signifiés et valeurs symboliques*. Reineke-Verlag, Wodan n° 54, Greifswald.
-